ARMEN RACE 2015





ATTESTATION SUR L'HONNEUR DU MATERIEL DE SECURITE

Ce formulaire doit être rempli par le responsable du bateau et remis lors de la confirmation de l'inscription.

La veille du départ, une équipe de contrôleurs course au large, de la Fédération Française de Voile sera présente au port la Trinité sur Mer pour procéder à des contrôles de sécurité.

NOM du bateau
NOM de baptême
QUARTIER MARITIME
N° MMSI
INDICATIF VHF
NOMBRE de passagers à bord (y compris le skipper) :
NUMERO de Voile :
EMPLACEMENT au Ponton :
CONTACTS TELEPHONIQUES:

			RSO 3	
LIGNE DE VIE			4.04	MoMu
Acier inox diamètre 5 mm mini ou sangle ou dynema ou spectra à charge de rupture supérieure ou égale à 20kN	OUI	NON	4.04.1.b	MoMu
Points d'accroche fixés sur des anneaux de pont soudés ou	OUI	NON	4.04.2	MoMu
boulonnés				
Permettant de s'accrocher avant de monter sur le pont	OUI	NON	4.04.2.b	.iMoMu
PANNEAU DE DESCENTE				
Chaque élément de porte de la descente doit être assuré au	OUI	NON	3.08.4	MoMu
bateau				
FEUX DE NAVIGATION			3.27	MoMu
Feux de navigation (ampoules de rechange, sauf LED)	OUI	NON		
Feux de secours (alimentation différente des feux de nav)	OUI	NON		

Pour tous renseignements contacter:

ARMEN RACE 2015

BOUEE DE SAUVETAGE			
Bouée fer à cheval avec feu à retournement, ancre flottante	OUI	NON	4.22.1a .MoMu
avec bandes réfléchissantes, du bateau ou Lifesling	OUI	OUI	4.17et18MoMu
avec bandes reflectifissances, du bateau ou Ellesting	001	001	4.17etIoMoMu
Harnais de récupération	OUI	NON	4.24. c MoMu
NB : Le harnais de récupération Plastimo est vendu avec	001	11011	1.21.6 140144
40 m de bout flottant. : Cela fait office de bout à lancer			
BALCONS, CHANDELIERS, FILIERES (bateau≥8.5m)	·		
Double filière tendue avec la filière supérieure à une	OUI	NON	3.14.5 MoMu
_	001	INOIN	3.14.3 MOMU
hauteur de 600mm avec ouverture verticale≤380mm			
ASSECHEMENT et SEAUX	OUI	NON	22254 Ma
Au moins une pompe de cale manuelle installée de façon	001	NON	3.23.5 d Mo
permanente avec trappes et descentes fermées.	OH	NON	2225 - M
Les multicoques doivent être équipés pour vider à la	OUI	NON	3.23.5 c Mu
pompe les compartiments étanches.	OH	NON	2.22 EC M-M
2 seaux équipés d'un bout	OUI	NON	3.23.5f MoMu
RADEAUX DE SAUVETAGE conforme D240			4.20.2.e MoMu
Extrémité du bout de déclenchement amarrée au voilier			4.20.3.c MoMu
Amené au niveau des filières ou à l'eau en 15 secondes max			4.20.4 MoMu
Nombre de place (≥ Nombre de pas			
Marque			
N° de série			
Modèle			
Dernière révision			
Prochaine révision			
COUTEAU DE COCKPIT			405 34 34
Doit être accessible du cockpit ou du pont	OUI	NON	4.25 Mo Mu
BIDON D'EAU DE SURVIE			0040 3434
Au moins 9 litres d'eau potable de secours doivent être	OUI	NON	3.21.3a MoMu
stockés dans un ou des containers réservés à cet usage			
EQUIPEMENTS INDIVIDUELS DE SECURITE			
Chaque membre d'équipage doit avoir un			
Gilet de sauvetage en conformité avec ISO 12402-3(niveau	OUI	NON	5.01.1a MoMu
150) ou équivalent avec lampe et sous-cutale	OUI	NON	5.01.1b MoMu
Marqué du nom du voilier ou du porteur	OUI	NON	5.01.1.g MoMu
Harnais + Longe			
Chaque membre d'équipage doit avoir un			
Harnais et une longe respectant la norme EN1095 (ISO	OUI	NON	5.02.1 MoMu
12401) ou équivalent (inférieure à 2 m)			
MOYENS DE COMMUNICATIONS, DE NAVIGATION			
VHF 25 W avec antenne en tête de mât	OUI	NON	3.29.1.biMoMu
Antenne de secours	OUI	NON	3.29.1ai MoMu
Récepteur radio (bulletin météo)	OUI	NON	3.29.1f MoMu
AIS transpondeur (recommandé donc non obligatoire)	OUI	NON	3.29 .1o MoMu
Un système de positionnement automatique (GPS)	OUI	NON	3.29.1i MoMu
VHF portable étanche ou dans une housse étanche	OUI	NON	3.29.1e MoMu
Réflecteur radar	OUI	NON	4.10.1 MoMu
Echo sondeur Ou une ligne à plomb	OUI	NON	4.13.1 MoMu
Speedo/indicateur de vitesse	OUI	NON	4.14 MoMu

ARMEN RACE 2015

MATERIEL				
MATERIEL Déchard installé de facen normanente en agrir é gêne	OIII	NON	2 20	M - N
Réchaud installé de façon permanente ou arrimé sûre	OUI	NON	3.20	MoMu
Couchettes installées de façon permanente	OUI	NON	3.19	MoMu
Toilettes, installées de façon permanente ou seau arrimé	OUI	NON	3.18	MoMu
Gouvernail de fortune (sauf bateaux à 2 safrans et 2 barres)	OUI	NON	4.15.1.a	
Méthode de remplacement pour gouverner le bateau en cas	OUI	NON	4.15.1.ł	o.MoMu
de perte du safran				
Compas de relèvement en plus du compas fixe	OUI	NON	3.24	MoMu
Dessin sécurité, affiché dans le carré avec les	OUI	NON	4.12	MoMu
emplacements du matériel de sécurité				
2 ancres, (bateau ≥8.5m) une répartition adéquate de	OUI	NON	4.06	MoMu
chaine et de bout et prêt pour une utilisation immédiate				
2 extincteurs feu ABC norme CE0029 ou SOLAS 0029/03	OUI	NON	4.05.2	MoMu
capacité minimum 2kg chacun				
1 couverture anti-feu	OUI	NON	4.05.4	MoMu
Pharmacie de bord			4.08	MoMu
Manuel de premier secours	OUI	NON	4.08.1	MoMu
Trousse de 1 ^{er} secours	OUI	NON	4.08.2	MoMu
Mains courantes, fixés sous le pont permettant de se	OUI	NON	3.22	MoMu
déplacer en mer en toute sécurité				
Bout à lancer longueur de 15à25m, accessible du cockpit	OUI	NON	4.24	MoMu
Corne à brume	OUI	NON	4.09	MoMu
Pinoches, à proximité de chaque passe coque	OUI	NON	4.03	MoMu
Cartes marines papier à jour des zones fréquentées	OUI	NON	4.11.1	MoMu
Liste des feux	OUI	NON	4.11.1	MoMu
Annuaire des marées, journal de bord (bloc marine par ex)	OUI	NON		
Phare de recherche étanche, puissamment alimenté avec	OUI	NON	4.07.1a	MoMu
ampoules et piles de rechange ou batteries ou chargeur.				
Lampe de poche ou projecteur, étanche avec piles et	OUI	NON	4.07.1b	MoMu
ampoule de rechange.				
(Pour les multicoques la lampe de forte puissance doit être				
stockée dans le sac de sécurité)				
Outillage pour déconnecter le gréement	OUI	NON	4.16	MoMu
1 foc de gros temps ou tourmentin de couleur vive	OUI	NON	4.26	MoMu
4Fusées parachute rouges LSAIII (péremption Mai 2015)	OUI	NON	4.23.1	MoMu
4Feux à main rouge LSA III (péremption Mai 2015)	OUI	NON	4.23.1	MoMu
2 Fumigènes orange LSA III (péremption Mai 2015)	OUI	NON	4.23.1	MoMu

	Je soussigné
•	Skipper du bateau

Certifie sur l'honneur, avoir à bord, l'équipement et matériel de sécurité rendu obligatoire par la législation de mon pays (D240 modifiée pour une application au 01/05/2015), ainsi que le matériel listé dans ce document.

Date : Signature du responsable du bateau

Pour tous renseignements contacter: